

Réunion du conseil municipal du 27 avril 2009

COMPTE RENDU

Présents : ANDURAND Fabienne, ANGE Thierry, BABA Mariline, BALDY Claude, CRAÏS Gérard, DELAGNES Claudine, ISSOLAN Dominique, MOURGUES Jean-Michel, RATIE Michel, SABATIE Jean-Claude, SAUVAGNAC Pierrette.

Absents / Excusés :

Secrétaire de séance : Thierry ANGE

La séance débute à 21 h 05.

Le compte-rendu de la réunion du 23 mars 2009 est validé.

1° - Projet d'équipements publics

La commission d'appel d'offres s'est réunie deux fois. Sept candidatures ont été reçues. La commission a retenu la candidature de M. GONZALEZ à Caussade. L'ensemble du conseil approuve ce choix.

2° - Service d'aide à l'entretien de l'éclairage public

Il s'agit de choisir le prestataire de service pour la convention d'entretien de l'éclairage public courant de 2009 à 2012. Pour 29 points lumineux à entretenir, les devis sont les suivants :

- Entreprise ETDE	948.70 € H.T.
- Entreprise DESMARAIS	840.70 € H.T.

Le conseil retient la proposition de l'entreprise DESMARAIS.

3° - Questions diverses

3-1 / Compte-rendu des différentes réunions extérieures à la commune

- Syndicat des Eaux : une partie de la canalisation venant de Montalzat et située entre les parcelles Delmas et Angé, constituées de champs, sera supprimée en juin. Le débit ne devrait subir aucune modification.

- Commission de sécurité : il conviendrait de modifier l'emplacement de l'extincteur de la salle des fêtes, celui-ci est en effet inaccessible lorsque les tables sont empilées.

3-2 / Composteurs individuels

Il est demandé à la secrétaire de mairie de se renseigner sur la date de livraison des composteurs.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 22 h 30.